



Date : 20 novembre 2020

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineaup@cc-parthenay-gatine.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des masques distribués aux enfants parthenaisiens de 6 à 11 ans

La Ville de Parthenay vient de lancer une distribution de masques pour les enfants de 6 à 11 ans résidant à Parthenay.

Cette distribution fait suite à la décision gouvernementale du port du masque pour les élèves de 6 ans et plus.

Un soutien à l'artisanat local et une aide aux familles

Au travers de cette action, la Ville de Parthenay souhaite ainsi **aider les familles à répondre aux besoins imposés par la crise sanitaire, tout en soutenant le commerce local par une commande de fabrication de masque aux couturières de Parthenay.**

2 800 masques lavables de fabrication artisanale, dimensionnés à la morphologie des enfants, ont ainsi été réalisés par La Boîte à couture, La P'tite couturière, Costumarie et La Couture à votre service, pour un total de 9 826 euros TTC.

Chaque enfant parthenaisien de 6 ans à 11 ans reçoit quatre masques.

Des agents de la Ville de Parthenay ont effectué la distribution des masques dans les boîtes aux lettres des familles jeudi 19 novembre.

La collectivité invite les familles parthenaisiennes avec enfants de 6 à 11 ans qui n'auraient pas reçu leurs masques à se manifester auprès de l'accueil de la Mairie à partir du lundi 23 novembre.

Afin d'éviter toute attente, et de s'assurer du respect des protocoles sanitaires et des gestes barrières, il est vivement conseillé de téléphoner avant tout déplacement par téléphone au 05 49 94 03 77.

Lors du déplacement à l'accueil, se munir d'un justificatif de domicile attestant d'une domiciliation à Parthenay (facture de moins de trois mois, attestation d'assurance habitation, avis d'impôt, etc.) et du livret de famille. Se munir également d'une attestation de déplacement dérogatoire, en cochant la case 7 « Convocation pour se rendre dans un service public ».

Le cas des enfants scolarisés à Parthenay, mais habitant hors Parthenay

Par souci d'équité, la Ville de Parthenay a également souhaité que les enfants de 6 à 11 ans scolarisés à Parthenay, mais n'habitant pas sur la commune, puissent eux aussi bénéficier de cette distribution.

Ces familles sont donc invitées à venir récupérer leurs masques à l'accueil de la mairie à partir du lundi 23 novembre en présentant le livret de famille et un certificat de scolarité attestant d'une scolarisation dans une des écoles de Parthenay. Se munir également d'une attestation de déplacement dérogatoire, en cochant la case 7 « Convocation pour se rendre dans un service public ».

Afin d'éviter toute attente, et de s'assurer du respect des protocoles sanitaires et des gestes barrières, il est vivement conseillé de téléphoner avant tout déplacement par téléphone au 05 49 94 03 77.